

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 117 (1972)
Heft: 12

Artikel: Conditions d'une stratégie de dissuasion helvétique
Autor: Däniker, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343841>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conditions d'une stratégie de dissuasion helvétique

Une dissuasion crédible vise à faire naître chez tout agresseur éventuel la conviction qu'une attaque contre la Suisse ne serait pas payante, qu'il y perdrait plus que le gain qu'il pourrait obtenir. Mais comment produire cet effet dissuasif? De quoi dépend-il?

L'ARMÉE DEMEURE ESSENTIELLE

L'armée en tant que seul instrument de coercition dont l'Etat dispose en cas de conflit continue de revêtir une grande importance. Si l'on voulait réduire son importance et ses moyens au profit des autres éléments d'une défense intégrale tels que la protection civile, le secours en cas de catastrophe, le « crises management », etc., on porterait gravement préjudice à notre sécurité. La valeur de la dissuasion dépend de la force de combat, de la capacité de tenir.

Créer une dissuasion n'en est cependant pas moins un véritable problème interdisciplinaire. La dissuasion suppose un système dans le domaine des efforts visant au maintien de l'indépendance. Tous les éléments civils et militaires doivent agir ensemble, s'interpénétrer et se soutenir réciproquement.

Dans le domaine militaire, il est facile de comprendre ce que cela signifie. Si la section ne remplit pas sa mission, le succès de la compagnie sera compromis. L'échec des bataillons met en danger la mission des régiments. Aussi l'efficacité des chefs de section, des commandants de compagnie et de bataillon représente-t-elle un élément de la dissuasion. Le travail fourni par les cadres dans les écoles et les cours décide d'année en année, d'heure en heure, de la crédibilité de nos efforts. Le soldat de milice suisse sait — contrairement aux soldats d'autres pays pour qui prévenir la guerre n'est que depuis peu une tâche essentielle — depuis longtemps que c'est en se préparant sérieusement et soigneusement à se défendre qu'on rend la guerre invraisemblable. Il s'agit d'être en mesure de combattre avec succès pour ne pas avoir à combattre — et ceci est un but en soi.

Il y a des années déjà nous recommandions d'examiner les problèmes de l'armement, de l'équipement et de l'instruction de l'armée sous l'angle de la dissuasion et non pas seulement en vue de la conduite du combat. Apparemment, il n'est pas facile de s'accoutumer à cette perspective. Certaines mesures, certains moyens sont pourtant plus appropriés que d'autres s'il s'agit de réduire les espérances de succès d'un adversaire éventuel, donc de le détourner de l'intention de nous attaquer. L'analyse de ses objectifs devrait nous fournir des indices permettant de définir ces moyens.

LES OBJECTIFS D'UN ADVERSAIRE

Un adversaire pourrait vouloir s'assurer le contrôle de notre pays et l'occuper. Mais il peut aussi vouloir utiliser notre territoire dans le cadre d'opérations dirigées contre d'autres pays. Dans ces deux hypothèses il importe de lui faire payer un « prix d'entrée » aussi élevé que possible, de faire comprendre à tout adversaire potentiel qu'il subirait des pertes élevées s'il nous attaquait. Il résulte de cet objectif de notre stratégie que l'armée doit être capable d'user l'adversaire, de dominer de larges secteurs et de riposter. Cela s'applique tout particulièrement à notre défense aérienne. L'OTAN voyant son dispositif coupé en deux par le corridor neutre que constituent la Suisse et l'Autriche, et l'aviation du Pacte de Varsovie pouvant être tentée en cas de conflit d'emprunter cette zone neutre pour atteindre l'Ouest de l'Europe, la dissuasion recherchée suppose une présence adéquate dans l'espace aérien.

QUESTIONS TROUBLANTES

Les réflexions qui ont précédé font surgir de multiples interrogations.

- Est-il compatible avec notre désir de dissuasion de se contenter de constater, année après année, la lacune béante dans notre protection de secteur sans y remédier — ni sur le plan de l'aviation ni sur celui de la DCA ?
- Est-il judicieux d'affecter nos moyens de DCA les plus modernes à la protection d'autres formations de DCA alors que nos éléments de combat — et de ce fait de dissuasion — les plus efficaces, les unités mécanisées, ne sont qu'insuffisamment protégés contre les attaques de l'aviation adverse ?

- Lequel des deux types suivants d'avion est-il plus efficace au point de vue de la dissuasion: l'avion d'appui « pur » ou bien un appareil non seulement capable d'exécuter des missions d'appui au sol, mais également d'assurer la protection d'autres avions, voire une protection de secteur?
- Est-il admissible de vouloir conserver toutes les formations existantes et de manquer, pour cette raison, de réserves au point de vue des effectifs et du personnel qu'exigent certaines nouvelles armes dont nous avons un besoin urgent (chasseurs de chars)?
- Est-il, enfin, inévitable que l'accroissement de la force de combat de l'armée soit pratiquement nul compte tenu de la rapidité du progrès technique et des mesures d'armement de l'étranger parce que nos crédits militaires sont insuffisants, ou bien ne serait-il pas indiqué de dire franchement au peuple suisse quels sont les risques d'une trop grande modération en matière de dépenses militaires?

Cette liste n'est pas complète. On devrait y ajouter les insuffisances que l'on observe dans les domaines de la protection civile ou de l'économie de guerre. Mais il est hors de doute que la priorité revient à l'armée. Car une dissuasion crédible dépend surtout de la capacité de résister effectivement — bien qu'il importe aussi de garder ses flancs en vue d'autres menaces, notamment psychologiques.

Lieutenant-colonel EMG G. DÄNIKER

